

l'énergie, du dévouement, de la bonté et de l'instruction, bref, qu'elle devait être une femme d'élite par le caractère comme par la naissance, digne en tous points de son cher époux dont les anciens documents louent l'honnêteté, l'urbanité et la bravoure.

Voici ce qu'elle écrivait :

JÉSUS MARIE JOSEPH

Au nom du père, du fils, et du saint Esprit, je gabriele françoise aubert veuve du boisberthelot de beaucours étant par la grâce de dieu saine de corps et d'esprit : desirant Employer ce qui me reste de vie à me préparer à la mort ; et considérant que la disposition des biens qui sont aujourd'hui Entre mes mains, Est une des principales chose dont j'aurai à rendre compte à dieu ; j'ai résolu de faire mon testament, et pour cet effet après m'être retirée dans ma chambre, et avoir demandé à dieu les lumières qui me sont nécessaires pour faire cette dernière action de ma vie, comme j'aurois dû faire toutes les autres, c'est-à-dire, dans son ordre, et par la seule vue de lui plaire ; pour satisfaire aussi aux obligations de ma conscience, et de celle de tous ceux dont dieu a permis que j'aye recueilli les successions : j'ai fait et Écrit mon testament comme il s'ensuit, sans induction ni suggestion de personne et de ma franche et libre volonté ; premierment, je recommande mon âme à Dieu, le suppliant d'en avoir pitié de ne point entrer en jugement avec moy, de me pardonner mes péchez, de me faire la grace d'employer ce qui me reste de vie à les Expirer par la pénitence, et de mourir de la mort des justes, pour l'aimer à jamais dans le ciel c'est ce que je lui demanderai tous les jours de ma vie et ce que j'espère de sa miséricorde, par les mérites du sang de jesus christ mon sauveur, par l'intercession de la très sainte vierge, et de tous les saints et saintes du paradis, et par la vertu des prières et mérites de tout ce qu'il y a de saintes ames dans leglise catholique, apostolique et romaine, dans le sein de laquelle je veux mourir, comme Dieu ma fait la grace d'y naître et d'y vivre

2. Je desire que mon corps soit inhumé à la paroisse de Montreal après trente heures de ma mort Expirées, aupres de mon cher Epoux Mons. Duboisberthelot de Beaucours et qu'il y soit porté sans aucunes cérémonies, et je defens très expressément qu'il en soit fait aucune dans les services qu. se feront pour le repos de mon âme, s'entend pour le faste, ainsi point de distribution de cierges dans l'église, et